

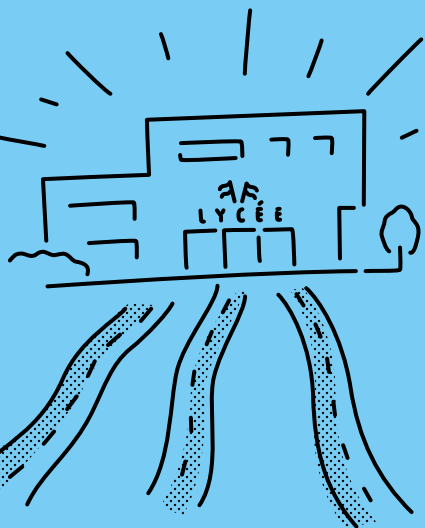


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



Bien se préparer pour réussir au lycée

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Au cours de votre année de troisième, vous allez choisir de poursuivre votre scolarité en voie générale & technologique ou en voie professionnelle.

N'hésitez pas à poser vos questions à votre professeur principal et aux personnels d'orientation.

EN TROISIÈME, 5 ÉTAPES VERS LE LYCÉE

1

De janvier à février

Vous formulez 1 ou plusieurs vœux provisoires

en ligne sur [Scolarité services](#) **Nouveau** ou sur la fiche d'orientation donnée par votre collège :

- seconde générale et technologique ;
- seconde professionnelle (*sous statut scolaire ou en apprentissage*) ;
- 1^{re} année de CAP (*sous statut scolaire ou en apprentissage*).

2

Au conseil de classe du 2^e trimestre

Un avis provisoire d'orientation est donné par le conseil de classe.

Vous en parlez avec votre famille, votre professeur principal et les personnels d'orientation.

3

D'avril à mai

Vous inscrivez vos vœux définitifs et vos choix d'établissements

en ligne sur [Scolarité services](#) **Nouveau** ou sur la fiche d'affectation.

Vous pouvez indiquer plusieurs vœux de formations et d'établissements par ordre de préférence.

4

Au conseil de classe du 3^e trimestre

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre choix, elle est **validée** ;
- si la proposition est différente, un **entretien** est organisé avec votre famille et le chef d'établissement.

5

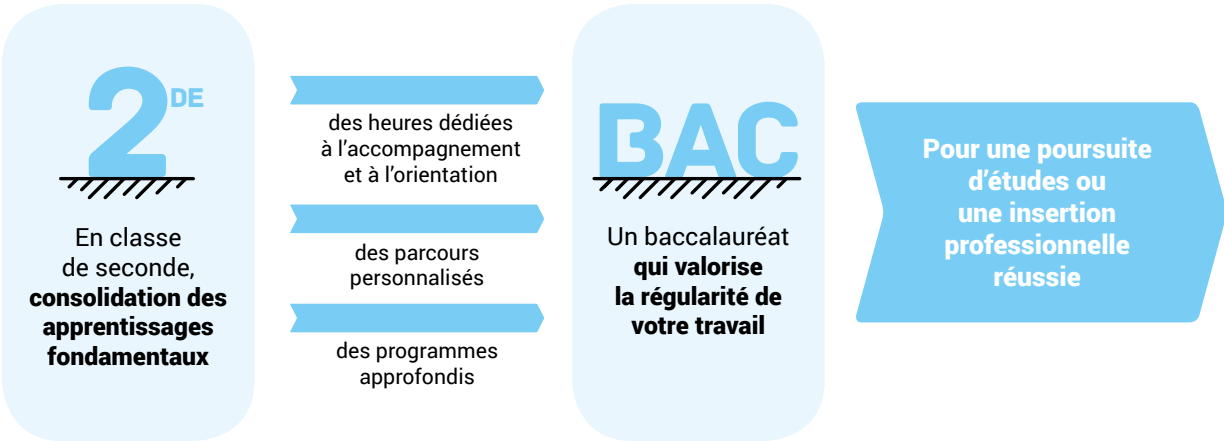
De fin juin à début juillet

Vous recevez votre notification d'affectation.

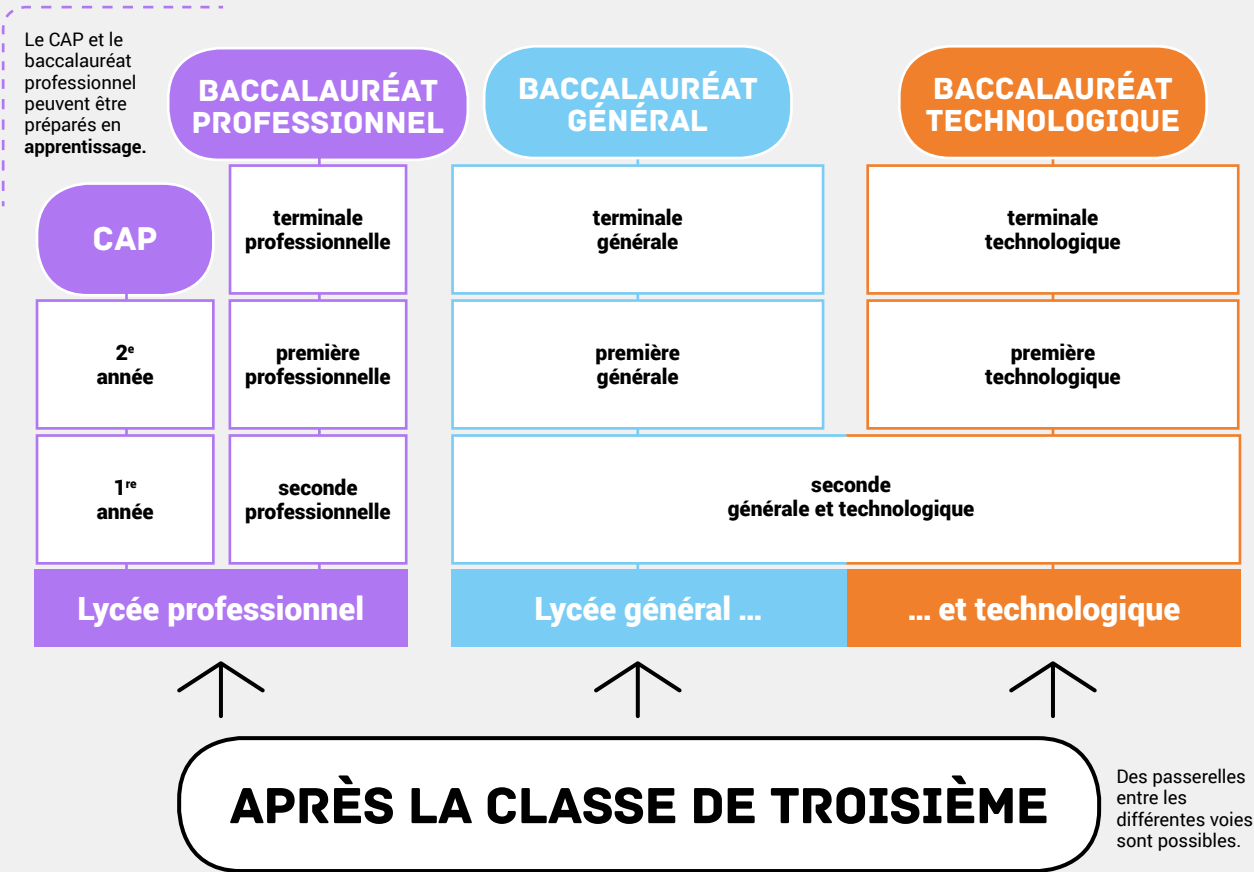
Vous vous inscrivez dans votre futur établissement.



UN PARCOURS PROGRESSIF DE LA SECONDE À LA TERMINALE



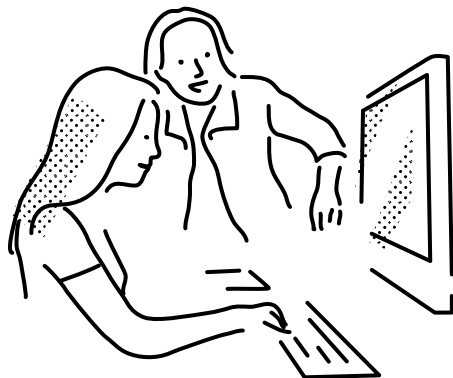
LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



LYCÉE PROFESSIONNEL

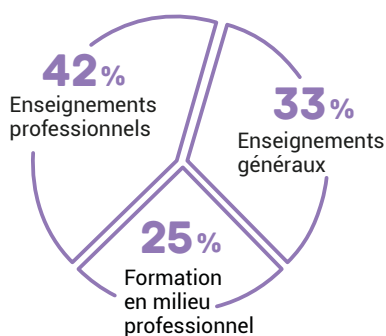
POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

La voie professionnelle vous prépare à des métiers d'avenir et vous transmet des savoir-faire d'excellence.



De nouvelles manières d'apprendre

Répartition horaire en lycée professionnel (seconde, première et terminale)



Des enseignements généraux concrets en lien avec les métiers

Le français n'était pas mon fort. Un jour, lorsque j'étais au lycée professionnel, notre professeur de cuisine est venu accompagné par notre professeur de français. Tous les deux nous ont demandé de réaliser un menu et de rédiger un texte pour le rendre plus gourmand. Ce fut une expérience inédite, je me suis surpris à aimer cet exercice. »

Régis Marcon, chef cuisinier 3 étoiles, co-auteur du rapport *La voie professionnelle scolaire* (2018)

Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter

En première et terminale, vous concevez, seul ou en groupe, un chef-d'œuvre en lien étroit avec votre spécialité. Vous présentez cette réalisation à un jury lors d'une épreuve orale du baccalauréat. En CAP, vous réalisez également un chef-d'œuvre.

Des parcours personnalisés

Des cursus mixtes possibles entre apprentissage et statut scolaire

Le baccalauréat professionnel et le CAP peuvent être préparés :

- **par voie scolaire** dans un lycée professionnel ;
 - **par la voie de l'apprentissage** dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les unités de formation par apprentissage (UFA).
- Des passerelles entre l'apprentissage et la voie scolaire sont créées dans tous les lycées professionnels afin de vous offrir des cursus au plus près de vos envies.

Une spécialisation progressive

Plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel sont organisées sous la forme de familles de métiers pour vous permettre de vous spécialiser progressivement.

La seconde professionnelle à la rentrée 2020, c'est :

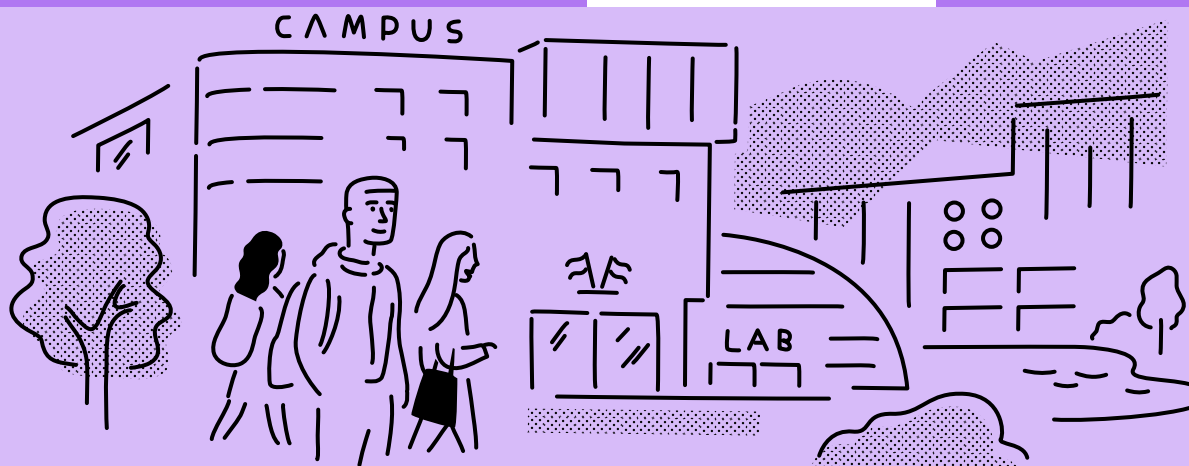
9
familles
de métiers

100
heures pour votre projet
d'orientation

Pour vous informer sur toutes les spécialités

nouvelle-voiepro.fr

(à partir du 15 décembre 2019)



Des campus d'excellence

Véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, les Campus des métiers et des qualifications réunissent des lycées professionnels, des CFA, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et comptent comme partenaires des entreprises en France et à l'étranger.

Ils sont spécialisés dans **des secteurs de pointe** comme :

INDUSTRIE 4.0

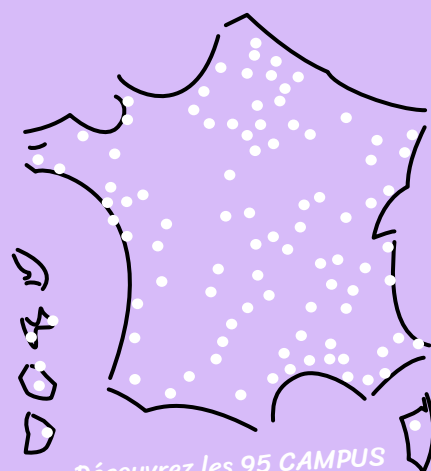
SERVICES À LA PERSONNE ET BIEN-ÊTRE

BÂTIMENT ET ÉCOCONSTRUCTION

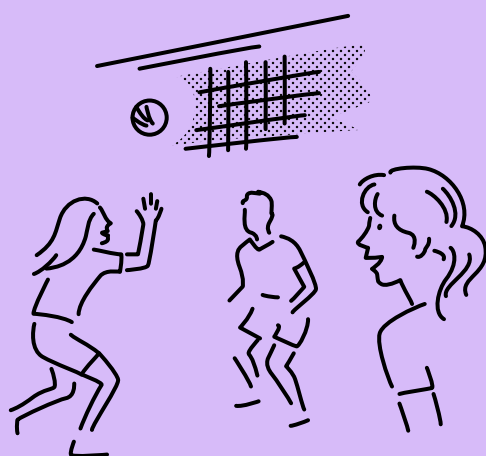
TOURISME ET GASTRONOMIE

AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES



Découvrez les 95 **CAMPUS** répartis sur tout le territoire sur education.gouv.fr/CMQ



Les Campus permettent de mieux familiariser les jeunes avec les entreprises et les sensibilisent aux besoins du monde du travail. Ils favorisent une meilleure insertion professionnelle et une plus grande anticipation des mutations économiques. »

Pierre B., chef d'entreprise

Plus d'infos sur le lycée professionnel

quandjepasselebac.education.fr

POUR CONSOLIDER SES SAVOIRS

Au cours de l'année de seconde, vous confortez vos apprentissages et vous faites un choix d'orientation pour la classe de première en fonction de vos talents et de vos envies : voie générale ou voie technologique.

Enseignements communs

Éducation physique
et sportive

Enseignement
moral et civique

Français

Histoire - géographie

Langue vivante A
et langue vivante B

Mathématiques

Physique - chimie

Sciences de la vie
et de la Terre

Sciences
économiques
et sociales

Sciences
numériques
et technologie

Un accompagnement pour une orientation réussie

- **Un test de positionnement en début d'année** pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et en mathématiques.
- **54 h dédiées à l'accompagnement personnalisé** en fonction de vos besoins **et à l'orientation** : découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.

Des étapes clés vers la première

En vue du conseil de classe du 2^e trimestre, vous formulez vos vœux dans la fiche de dialogue :

- voie générale ou technologique ;
- 4 à 5 enseignements de spécialité pour la voie générale ;
- 1 ou plusieurs séries pour la voie technologique.

Le conseil de classe donne un avis et des recommandations.

Au cours du 3^e trimestre, vous discutez avec votre famille et vos professeurs pour affiner votre choix.

Au conseil de classe du 3^e trimestre, le chef d'établissement valide :

- soit votre passage en voie générale : vous choisissez alors définitivement les 3 enseignements de spécialité que vous suivrez en première ;
- soit votre passage en voie technologique et la série que vous avez choisie.

*En voie générale
et technologique*

**secondes-
premieres2019-2020.fr**

PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUES

POUR DEVENIR EXPERT DANS VOTRE DOMAINE

Santé, gestion, design, industrie... En voie technologique, vous choisissez une série qui vous permet de vous spécialiser dans des enseignements concrets pour bien vous préparer à vos études supérieures.

Enseignements communs

Éducation physique
et sportive

Enseignement
moral et civique

Français en 1^{re}
Philosophie en Tle

Histoire-
géographie

Langue vivante A
et langue vivante B

Mathématiques

Enseignements de spécialité par série

Sciences et technologies
du management et de
la gestion (STMG)

Sciences de gestion et numérique •
management • droit et économie

Sciences et technologies
de la santé et du social (ST2S)

Sciences et techniques sanitaires et sociales
• biologie et physiopathologie humaines •
physique-chimie pour la santé

Sciences et technologies
de l'industrie et du développement
durable (STI2D)

Innovation technologique • ingénierie
et développement durable • physique-
chimie et mathématiques

Sciences et technologies
de laboratoire (STL)

Physique-chimie et mathématiques •
biochimie-biologie • biotechnologies
ou sciences physiques et chimiques
en laboratoire

*Un choix d'options
est également
proposé*

Sciences et technologies
de l'hôtellerie et de la restauration
(STHR)

Enseignement scientifique • alimentation-
environnement • sciences et technologies
culinaires et des services • économie -
gestion hôtelière. *Dès la seconde.*

Sciences et techniques
du théâtre, de la musique
et de la danse (S2TMD)

Économie, droit et environnement
du spectacle vivant • culture et sciences
chorégraphiques, musicales ou théâtrales
• pratique chorégraphique, musicale
ou théâtrale

Sciences et technologies
du design et des arts appliqués
(STD2A)

Physique-chimie • outils et langages
numériques • design et métiers d'art

Sciences et technologies de
l'agronomie et du vivant (STAV)

Aménagement • productions •
agroéquipement • transformation
et services. *Uniquement en lycées agricoles.
Programme propre à chaque établissement.
Huit semaines de stage en organisme ou en
entreprise.*

« Il est important
de bien se
renseigner sur
la série que l'on
va choisir, car
c'est elle qui va
déterminer nos
matières ! »

Nadia C., en
terminale STAV

Plus d'infos
quand
jepasselebac.
education.fr

PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALES

POUR CHOISIR
DES ENSEIGNEMENTS
QUI VOUS PASSIONNENT

Tous les élèves suivent des enseignements communs (16 h) et des disciplines de leur choix : les enseignements de spécialité (12 h). Vous en suivez 3 en première, puis 2 en terminale. Ils vous permettent d'approfondir ce qui vous intéresse le plus et ce qui vous fera réussir dans l'enseignement supérieur.

Enseignements
communs

Français en 1^{re}
Philosophie en Tle

Langue vivante A
et langue vivante B

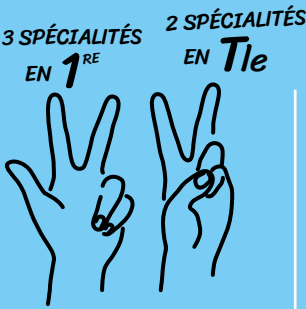
Histoire-
géographie

Éducation physique
et sportive

Enseignement
moral et civique

Enseignement
scientifique

Enseignements
de spécialité



Renseignez-vous
auprès de votre
établissement
pour connaître les
spécialités proposées

Arts

Au choix : arts plastiques,
musique, théâtre, cinéma-
audiovisuel, danse, arts du
cirque ou histoire des arts

Humanités, littérature
et philosophie

Réflexion et étude de
nombreux textes littéraires
et philosophiques de
l'Antiquité à nos jours

Littérature et langues
et cultures de
l'Antiquité

Étude approfondie des
langues, littératures, histoire
et civilisations grecque
et romaine en les mettant
en regard avec le monde
contemporain

Sciences de
l'ingénieur

Mécanique, électricité,
informatique, design
et numérique

Langues, littératures
et cultures étrangères
et régionales

Maîtrise d'une langue
vivante et connaissance
approfondie de sa culture

Mathématiques

Modélisation du réel,
accès à l'abstraction,
raisonnement et résolution
de problèmes

Physique - chimie

Organisation
et transformation
de la matière, mouvements
et interactions, conversions
et transferts d'énergie,
ondes et signaux

Sciences
économiques
et sociales

Économie, sociologie et
sciences politiques pour
comprendre les grands
enjeux de société

Histoire-géographie,
géopolitique et
sciences politiques
Compréhension du monde
contemporain par l'étude
des enjeux politiques,
sociaux et économiques,
avec une réflexion
approfondie sur les
relations internationales

Numérique
et sciences
informatiques
Représentation et
traitement des données,
algorithmique
et programmation

Sciences de la vie
et de la Terre
Organisation du vivant,
structure de la planète,
corps humain, santé et
grands enjeux planétaires
contemporains

Biologie-écologie
Dans les lycées
agricoles uniquement

Un choix d'options est également proposé

Plus d'infos
quand
[jepasselebac.
education.fr](http://jepasselebac.education.fr)